



COMMUNE DE
MÉZIÈRES FR

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION À L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE
Pour 1 enfant durant l'année scolaire 2025-2026**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom et prénom de l'enfant :

Adresse complète :

Date de naissance :

Langue maternelle :

Degré scolaire en 2025-2026 :

Numéro enseignant :

Photo

CONTACTS D'URGENCE S'IL FAUT VENIR RECHERCHER L'ENFANT

Merci de nous indiquer les coordonnées d'une ou deux personnes joignables en tout temps

1^{er} choix

Nom et prénom :

☎ natel - prof :

Lien de parenté :

☎ email :

2^{ème} choix

Nom et prénom :

☎ natel - prof :

Lien de parenté :

☎ email :

FRÉQUENTATION DE L'ACCUEIL

Mon enfant fréquentera l'accueil de façon :

☐ Régulière (toutes les semaines de la même façon)

☐ Irrégulière (horaires irréguliers des parents)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
06:30 – 08:05					
08:05 – 12:00					
12:00 – 13:35					
13:35 – 15:35					
15:35 – 18:35					

Sous réserve de modification d'horaire scolaire

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Allergies connues (**joindre un certificat médical**) :

Régime alimentaire particulier (**joindre un certificat médical**) :

Prescriptions médicales :

Nom et prénom du médecin traitant :



Assurance maladie / accident :

Dans le cadre des activités de l'AES, votre enfant peut être pris en photo. Autorisez-la publication de ces photos (Grappillon, site internet de la Commune) ?

☐ Oui ☐ Non

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS

	Père	Mère
Nom et prénom		
Etat-civil		
Adresse privée		
Tél. privé		
Tél. portable		
Tél. prof		
Email		

Représentant légal :

☐ Père

☐ Mère

Autre (curatelle) :

Adresse :

Téléphone :

Adresse de facturation :

Lieu et date :

Signature des deux parents :

Ou du représentant légal :

Annexes nécessaires : Copie de l'attestation de l'assurance maladie et accident + RC privée

Lors de la 1^{ère} inscription uniquement : Les derniers certificats de salaire des parents

La dernière taxation fiscale

La signature de ce formulaire engage son signataire au paiement des prestations selon les plages demandées et à l'acceptation du Règlement communal sur l'Accueil extrascolaire et de son Règlement d'exécution.